



Myllie Woitrin,
Barbara Garbarczyk et
Quentin Mortier
SAW-B

 Analyse 2016

QUELS NOUVEAUX DÉFIS POUR LES CISP : S'ADAPTER, RÉSISTER OU INVENTER ?

« Dans le contexte de l'Etat Social Actif, comment se positionner pour être encore en mesure d'apporter des réponses de qualité à notre public et mettre en œuvre des solutions innovantes face aux problèmes de société ? »¹. Telle est la question posée par ALEAP, une des cinq fédérations wallonnes de centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) à l'occasion d'une réflexion menée avec ses membres sur l'avenir du secteur. SAW-B a été invitée à participer et à accompagner le processus de réflexion².

Les centres font en effet face à de nouveaux défis : aux politiques d'activation des demandeurs d'emploi³ s'est récemment ajoutée la réforme du décret sur les CISP⁴. Si les discussions préalables à son adoption ont bien suscité quelques frayeurs, la version finale de celui-ci est globalement vue comme une avancée. Néanmoins, ce texte et son application posent quand même question quant à la manière d'évaluer l'action et l'impact social des CISP. Le durcissement des droits d'accès au chômage entraîne une fragilisation du public alors que les nouvelles injonctions des pouvoirs subsidiaires menacent de transformer les missions que se sont données originellement les CISP.

Comment se positionnent les CISP face à ces nouvelles normes ? Nous avons rencontré cinq membres d'ALEAP. Sans chercher à être représentatives de l'ensemble du secteur, ces réflexions offrent une illustration des tensions, des paradoxes et des questionnements auxquels font face les CISP⁵ : quel avenir pour le secteur, ballotté entre des injonctions croissantes de mise à l'emploi et un marché du travail de plus en plus réduit ?

L'intérêt de SAW-B pour ces réflexions est double. D'une part nous nous interrogeons sur les résistances et ripostes au néolibéralisme⁶. L'évolution des politiques publiques vers l'Etat Social Actif est à mettre au compte de l'influence du néolibéralisme sur nos parlements et gouvernements⁷. Dans ce cadre, il nous a paru particulièrement pertinent d'approfondir la manière dont ces politiques se traduisent dans la vie quotidienne des

¹ ALEAP, *Processus de Positionnements et de Perspectives*, Compte rendu, version du 10 octobre 2016, p.3.

² Une autre analyse a été produite sur base de la participation à ces rencontres : « Entre insertion professionnelle et émancipation sociale : quels nouveaux défis pour les CISP ? », Analyse SAW-B 2016 [disponible sur www.saw-b.be].

³ Sur le sujet, voir entre autres analyses critiques, un dossier consultable à cette adresse : <http://www.intermag.be/lien-champ-socio-economique/60-quelle-politique-sert-reellement-le-qplan-dactivation-des-chomeursq-quelle-societe-prefigure-t-il>

⁴ Décret du 26 mai 2016 du Parlement wallon modifiant le décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.

⁵ Pour une analyse détaillée de la question, lire KINET Véronique, « L'Etat social actif : trois mots qui changent la vie des Organismes d'ISP », dans *Journal de l'Alpha*, n°189, 2013, pp. 91-2001. Article en ligne :

http://communaute-française.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2013/ja_189_091_isp.pdf

⁶ Suite à la venue de Jean-Louis Laville à Bruxelles, à notre invitation. Deux analyses ont été écrites sur le sujet dont « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme. Rencontre entre Jean-Louis Laville, acteurs associatifs et chercheurs », Analyse SAW-B 2015 [disponible sur www.saw-b.be].

⁷ Sur le sujet, voir KOZLOWSKI G., « Retour critique sur l'Etat Social Actif », Analyse CFS-EP, 2012. Article en ligne : http://dev.cfsasbl.be/IMG/pdf/1_analyse_etat_social_actif_enligne.pdf

DOSSIER « RIPOSTES ASSOCIATIVES »

Les associations comme
résistance et riposte au
néolibéralisme (2 analyses)

Entre insertion
professionnelle et
émancipation sociale :
quels nouveaux défis pour
les CISP ?

**Quels nouveaux défis pour
les CISP : s'adapter,
résister ou inventer ?**

INSERTION SOCIO-
PROFESSIONNELLE

SAW-B

personnes les plus fragiles de notre société et de ceux et celles qui se donnent pour mission de les soutenir. D'autre part, nous sommes persuadés que multiplier les réflexions collectives peut contribuer à orienter des actions, et ce à différents endroits : dans chaque centre d'insertion socioprofessionnelle, au sein d'ALEAP (qui s'est dotée d'un plan d'action ambitieux qu'il s'agit maintenant de concrétiser) et au sein de SAW-B (qui anime régulièrement des démarches d'éducation permanente avec les centres qui le souhaitent).

Les structures rencontrées

FORMA est une EFT située à Namur et active dans le secteur du nettoyage et de la petite restauration. Cette association est réservée à un public féminin. Durant leur parcours de formation, les stagiaires lient théorie et pratique (notamment via des stages). Pour l'équipe encadrante, le moment de formation est perçu comme un temps destiné à « poser ses valises » et reprendre confiance en soi toute en acquérant de nouvelles compétences pour s'autonomiser.

SYNERGIE SOLIDAIRE a débuté comme centre d'accueil extra-scolaire à Braine-le-Comte et a été agréé en tant qu'OISP en 2008. Ce centre propose trois filières de formation : « auxiliaire d'animation pour services collectifs », « travaux de bureau et accueil » et « vente, bureautique et bâtiment ».

AVANTI est un OISP dont le projet pédagogique et formatif se fonde sur le développement de la créativité. Présente depuis 2001 sur le site d'économie sociale de Monceau Fontaine, l'association développe les filières de formation « bois », « métal » et « son et lumières ». Pour ce centre, au-delà d'une remise à l'emploi, ce sont « le retour à la vie sociale » et l'épanouissement des stagiaires à travers la formation qui sont porteurs de sens.

JEFAR, située à Liège, est née de la fusion entre une EFT et un OISP. L'association est active dans les secteurs des titres-services, du bâtiment, et de l'horeca. Elle propose à ses stagiaires un accompagnement poussé pour préparer leur insertion sur le marché de l'emploi ou l'entrée dans une formation qualifiante. C'est ainsi que sont mis en place des modules de recherche d'emploi et des examens de sortie de formation.

APIDES est une EFT située en Brabant wallon spécialisée dans le travail du bois et la menuiserie. L'entrée au sein de l'association débute par une période de préformation, visant à se familiariser avec le travail du bois. Vient ensuite le parcours de formation en tant que tel, durant lequel les stagiaires sont amenés à produire différents produits en bois. L'EFT a également développé une filière de vente, via un magasin de seconde main à Louvain-la-Neuve, et une filière de formation en manutention et logistique, par laquelle les stagiaires livrent des épiceries sociales en Wallonie.

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Pour saisir au mieux les mutations et les enjeux auxquels sont confrontées les CISP aujourd'hui, un bref rappel historique est utile. Le secteur de l'insertion socioprofessionnelle est né de l'action volontaire de quelques militants engagés dans la lutte contre l'exclusion sociale. Ces associations prennent forme à la fin des années 70, dans le contexte d'un début de crise économique. Alors que les trois décennies d'après-guerre avaient été marquées par une forte croissance économique et un quasi plein emploi, la situation commence à se dégrader suite au premier choc pétrolier.

Dès les années 80, s'ouvre une période d'incertitude. La crise économique s'accroît et les phénomènes d'exclusion sociale s'accroissent. Pour les pionniers de la réinsertion socioprofessionnelle, cette crise était perçue comme passagère : la croissance retrouvée permettrait de remettre les stagiaires sur les rails de l'emploi. L'insertion passe dès lors par la formation professionnelle. Dans l'histoire du secteur, l'emploi salarié a donc été pensé comme le cadre privilégié pour assurer l'intégration sociale, l'autonomisation et l'épanouissement personnel.

Après une petite décennie d'existence autonome, les organismes d'insertion socioprofessionnelle commencent à être reconnus et à s'institutionnaliser. Ils reçoivent des subsides de l'Etat ce qui, parallèlement, va restreindre leur liberté d'action.

Passage à l'Etat Social Actif

Au tournant du XX^e siècle, l'Etat Social Actif s'impose en Belgique⁸. Cette politique se donne pour objectif majeur le plein emploi ou a minima l'augmentation significative du taux d'activité et affirme ainsi « la valeur travail » comme « *seul moyen d'intégration sociale et comme seul moyen de satisfaire un besoin d'utilité sociale* »⁹.

En 2004, des mesures renforcées d'accompagnement et de contrôle des chômeurs est l'un des premiers dispositifs emblématiques de l'Etat Social Actif. Par ces politiques dites d'« activation », se mettent en place de nouveaux dispositifs à l'attention des EFT et OISP qui entraîneront des modifications substantielles dans leur manière de travailler au quotidien. Plus récemment, en 2015, la dégressivité des allocations et les exclusions du chômage ont également eu des répercussions sur le travail des centres. Parallèlement, les attentes de l'Etat vis-à-vis du secteur en termes de mise à l'emploi et de contrôle du public se sont intensifiées.

Une fragilisation parallèle du public et des associations

Dans les faits, le passage à l'Etat social actif et les reformulations successives des réglementations ont eu des répercussions sur les CISP. Trois constats majeurs ont été posés.

Premièrement, la fragilité du public accueilli s'accroît. À ce sujet, la radioscopie des stagiaires de 2008 à 2012 publiée par l'Interfédé est parlante¹⁰. Une telle observation est aussi relayée par les membres d'ALEAP : la précarité des stagiaires s'aggrave (difficultés de logement, de garde d'enfants, endettement, assuétudes, augmentation des troubles psychologiques...). Un travail de plus en plus important doit être effectué pour gérer cette « charge négative » avec laquelle les stagiaires arrivent en formation. « *Les stagiaires sont empatouillés dans plein de trucs, un logement pas chouette, des relations pas chouettes dans leur famille... j'ai rarement connu autant de personnes avec des problèmes financiers. Pour le moment, c'est impressionnant. Ce n'était pas comme ça avant. Là, il y en a une qui se retrouve à la rue ! Qu'est-ce qu'on fait ?* » se demande Sophie Linsmeau, directrice de FORMA. Pour les stagiaires en formation, c'est aussi la dégressivité des allocations de chômage qui rend leur situation de plus en plus difficile.

Deuxièmement, les centres font dorénavant face un public de plus en plus contraint à démontrer qu'il s'« active ». Le sentiment est dès lors qu'une part importante des stagiaires est moins motivée à entamer une formation pour elle-même. « *Il y a des personnes qui sont obligées de venir en formation : leur motivation est de garantir leurs droits sociaux par*

⁸ Pour en savoir plus sur l'Etat Social Actif, lire CASSIERS I., « De l'État providence à l'État social actif : quelles mutations sous-jacentes ? », dans *Regards économiques*, n° 36, novembre 2005. Article en ligne :

http://www.regards-economiques.be/images/reco-pdf/reco_45.pdf

⁹ KINET Véronique, *op.cit.*, p. 92.

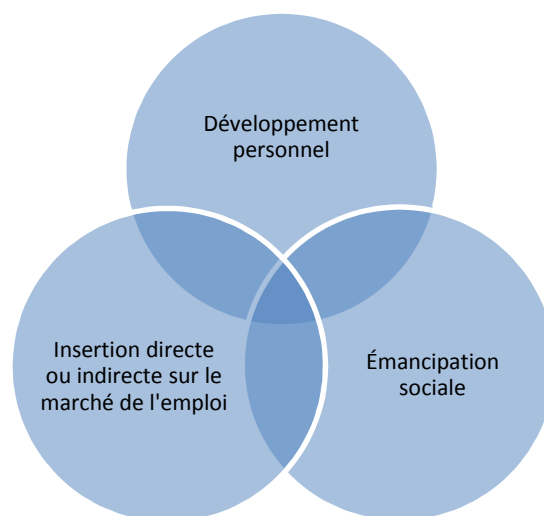
¹⁰ L'étude intitulée « Les bénéficiaires de l'offre de formation des EFT & OISP – Radioscopie des stagiaires 2010-2012-2014 » est disponible à cette adresse : <http://www.interfedebel.be/siteprovisoire/wp-content/uploads/2016/05/2015-Radioscopie-stagiaires-2010-2012-2014-BW-V03.pdf>

l'entrée en formation » observent de plus en plus les travailleurs du secteur. Isabelle Heine, directrice d'AVANTI ajoute : « Il y a pas mal de personnes qui viennent ici parce qu'ils sont orientés par le CPAS, ils sont en fin de droits et ils n'ont pas d'autres choix que d'aller quelque part. Idem au niveau du FOREM, ONEM, et donc cela s'est fortement accentué ».

Troisièmement, les missions des CISP sont remises en question par les mesures publiques visant les centres ou les stagiaires. Les fondements de l'insertion socioprofessionnelle, qui s'est constituée en luttant contre l'exclusion sociale, reposent sur l'inclusion mais en précisant que celle-ci ne passe pas uniquement par l'accès à un emploi mais aussi par l'épanouissement personnel et l'émancipation collective.

LA TRIPLE MISSION DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

La spécificité du secteur de l'insertion socioprofessionnelle est de mettre en place une « approche globale » pour accompagner un public peu qualifié et doté d'une faible expérience professionnelle. Elle mise à la fois sur l'accompagnement et le développement personnel des stagiaires et sur le groupe comme support et soutien à l'émancipation sociale, le tout, à travers le cadre d'une formation et mise en activité professionnelle.



Cette triple mission se trouve toujours inscrite dans la dernière version du décret relatif aux CISP. Elle reflète bien les idéaux fondateurs et illustre la volonté d'un équilibre entre les dimensions individuelle, sociale et professionnalisante de la formation. Dans les faits, l'équilibre entre les trois missions se décline de manière particulière à chaque centre. Mais la position de la fédération ALEAP est de continuer à défendre la pluralité de la mission et d'éviter que le travail d'insertion ne soit réduit à la seule dimension professionnelle. Bref, veiller à ce qu'une seule des trois missions ne phagocyte pas les deux autres. Notamment quand il s'agit d'évaluer l'impact social des CISP. Le risque est bien réel de céder à la facilité et de n'évaluer les centres qu'à l'aune de l'accès direct ou indirect à l'emploi.

Développement personnel

L'accompagnement personnel réalisé par les CISP est individualisé. Il s'agit de prendre en charge les aspects relatifs à la personne. Et de commencer par les accompagner dans la résolution de certains problèmes (logement, santé, administration...). Dans certains centres, ces activités de développement personnel passent aussi par la mise en place d'ateliers concrets, comme chez SYNERGIE SOLIDAIRE qui a développé des cours d'expression artistique pour aider ses stagiaires à s'exprimer plus facilement en public. Pour d'autres centres, les missions de développement personnel et d'émancipation collective se font naturellement à travers le travail de formation professionnelle. Pour Stéphane, directeur de l'EFT APIDES, en se rendant compte qu'ils sont capables de produire quelque chose, les stagiaires peuvent s'opposer à l'idée selon laquelle ils ne « vaudraient rien » et peuvent reprendre confiance en eux.

Pour les CISP interrogés, travailler la dimension du développement personnel avec les stagiaires leur permet d'avoir prise sur les difficultés qu'ils rencontrent et les aider à

s'autonomiser. Ces activités proposent aux stagiaires de redevenir sujets ou acteurs, dans un contexte où l'Etat Social Actif a tendance à les dépersonnaliser, à leur assigner le statut culpabilisant d'« assistés ».

Émancipation collective

Travailler l'émancipation collective avec les stagiaires, c'est réfléchir à leur place dans la société, à ce qui dépasse le niveau individuel et à ce qui les rassemble. L'émancipation passe par l'éducation à la citoyenneté, qui permet de « *comprendre, se forger une opinion, s'exprimer, être pris en compte et agir* »¹¹. Autrement dit, cette mission des CISP, teintée d'éducation permanente, affirme que « *le changement ne peut se faire que par et avec les personnes* »¹².

En pratique, cela se traduit par des temps de formation dédiés à des activités citoyennes et des rencontres avec d'autres associations. Chez AVANTI, des militants liégeois ont été invités à rencontrer les stagiaires et à expliquer leurs actions dans le cadre du mouvement des Indignés. L'organisme est aussi partenaire de Marchienne Babel, une association qui favorise l'expression et la participation citoyenne par l'art et la créativité. Ensemble, AVANTI et Marchienne Babel organisent le Festival Mai'tallurgie qui traite de questions de sociétés à travers l'art, le théâtre, la musique et des conférences. Les stagiaires y sont intimement associés.

Formation professionnelle

La formation professionnelle est la troisième mission des CISP. Pour certaines structures, la finalité de la mise à l'emploi est la priorité, avec l'idée que dans notre société salariale, le travail est la clé de l'intégration sociale et donc de l'épanouissement personnel et de l'autonomisation. Ces structures cherchent donc à développer une offre de formation en adéquation avec le marché de l'emploi. Par contre, pour certains CISP, la mise à l'emploi des stagiaires ne semble pas prioritaire. Ceux-là considèrent que le travail de réintégration sociale et d'épanouissement personnel est leur mission principale. Ils arrivent à une telle conclusion, soit en tenant compte de l'action d'autres centres et de la nécessaire complémentarité entre tous les centres, soit en analysant l'état actuel du marché de l'emploi et l'ambiguïté des politiques en faveur de celui-ci. Ils considèrent parfois aussi que les personnes qui s'adressent à eux ne sont pas en capacité de se mettre directement en recherche d'un emploi et qu'un préalable incontournable consiste à leur redonner confiance en eux ou à résoudre avec eux une série de problèmes pratiques.

QUELS EFFETS SUR LES TROIS MISSIONS ?

Quel est l'effet des politiques publiques (activation, réduction des droits, augmentation du contrôle et des sanctions, nouveau décret CISP) sur la manière dont les centres d'insertion socioprofessionnelle voient leurs missions ?

Pour accompagner leur public, « de plus en plus sensible », certains centres mettent en place des activités de gestion du stress, pour armer leurs stagiaires face aux difficultés qui les attendent. Les centres sont amenés à accentuer le travail sur certaines de leurs missions et à revoir leur manière de fonctionner comme en témoigne Sophie Linsmeau, de FORMA : « *On sent une mainmise sur notre public, et ça l'air de rien ça influe sur la manière dont on travaille. On va plutôt mettre en place des stratégies pour le protéger* ». Pour Didier Delgoffe, sous-directeur du CISP JEFAR, c'est en fait la mission de développement personnel

¹¹ « Des actions citoyennes concrètes », extrait du dossier « CISP, questions de sociétés et pouvoir d'agir » dans *L'Essor*, revue de l'Interfédé, avril à juin 2016, p.10. Article en ligne : <http://www.interfedebel.be/siteprovisoire/wp-content/uploads/2016/06/Essor76.pdf>

¹² *Idem*.

qui s'impose de plus en plus dans les centres. Les formateurs sont ainsi amenés à prendre en charge les difficultés personnelles que les stagiaires rencontrent à côté du cadre de la formation. Inévitablement, le temps de travail accordé à cet accompagnement restreint le temps dédié à la formation et se fait donc au détriment de celle-ci.

En outre, avec ce public de plus en plus précarisé, le passage de l'individuel au collectif se fait difficilement. « *Il me semble que jusqu'à il y a deux ou trois ans d'ici, les stagiaires s'intéressaient, se posaient des questions sur "quelle est ma place dans la société ?". On a aujourd'hui de plus en plus l'impression qu'il y a une démission de la part des stagiaires : "ça ne sert plus à rien d'aller voter" [...]. C'est comme s'ils n'étaient plus partie prenante et comme s'il n'y avait plus d'espoir que ça change* ».

Certaines politiques publiques visent à restreindre la durée des parcours de formation. Comment garantir un impact social positif à la formation si le temps nécessaire pour mettre en place des leviers de changement est raboté ? Est-il encore possible de former correctement les stagiaires, de viser leur développement personnel et de favoriser leur émancipation collective en un temps limité ?

Si l'on reprend le fil de notre développement historique, ces changements ne sont pas surprenants. Le contexte socio-économique qui a vu naître les CISP est fort différent de la configuration sociale d'aujourd'hui. Comme le dit bien le sociologue Robert Castel : « *une transformation considérable s'est opérée en une trentaine d'années quant à la manière dont nous pouvons nous représenter l'avenir et avoir prise sur lui* »¹³. Ce constat s'applique en tout cas aux stagiaires qui arrivent dans les centres. S'applique-t-il aussi aux responsables des centres ?

DES RÉACTIONS DIFFÉRENCIÉES

Face à cette nouvelle configuration, les réactions des CISP rencontrés oscillent entre la contrainte d'adaptation et une volonté de changer le cadre. Certaines font avec les politiques d'activation, non sans pointer les paradoxes du système. D'autres réaffirment la pertinence de chacune de leurs trois missions et s'inspirent de nouvelles alternatives qui naissent dans la société civile pour proposer des leviers de changement à leurs stagiaires. D'autres vont encore plus loin en imaginant des partenariats et des alliances avec les acteurs de la société civile pour défendre des revendications communes.

Une sensibilité pour les initiatives de transition

Chez FORMA, SYNERGIE SOLIDAIRE et AVANTI, les membres de l'équipe de formation et de direction sont sensibles à la thématique de l'écologie et de la nécessaire transition vers un autre modèle de société et, notamment, d'autres pratiques de consommation. Cela se traduit dans leur projet pédagogique. Ainsi, AVANTI a facilité l'accès des stagiaires au supermarché coopératif Coopéco, voisin du centre de réinsertion. En janvier 2017, AVANTI a également débuté un nouveau parcours de formation à la permaculture.

Les formatrices de FORMA ont mis sur pied le projet « Complètement Bocal », qui vise à revaloriser les légumes locaux et de saisons. Les stagiaires préparent des soupes aux légumes, vendues ensuite dans le magasin namurois « D'ici » qui privilégie des produits locaux. La directrice explique : « *Avec le projet 'Complètement Bocal', mon souhait est que ça puisse éveiller un autre mode de consommation chez les stagiaires : acheter des légumes locaux et de saison ne revient pas toujours plus cher que ceux de la grande distribution* ». C'est bien un changement individuel et collectif de mode de consommation et d'alimentation qui est poursuivi par un tel projet.

¹³ CASTEL Robert, *La montée des incertitudes : Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, 2009, p.11.

SYNERGIE SOLIDAIRE s'inspire aussi des alternatives écologiques en émergence pour montrer à ses stagiaires que « d'autres possibles » existent. L'OISP a notamment lancé un projet de potager et a organisé une journée thématique de visite d'un salon de l'éco-consommation. Un de ses travailleurs explique : « *On voudrait ouvrir l'association à ces petites idées-là pour que les stagiaires aient aussi accès à des services ou produits qu'ils pensent peut-être difficiles d'accès. Comme ça, quand ils sortent d'ici, se fournir en circuit court, auprès du producteur ou via un potager collectif n'est plus compliqué. Le but est de reprendre leur vie en main matériellement aussi. Donc c'est d'être eux-mêmes un peu plus acteurs de leur quotidien.* »

Dans une logique de durabilité et de lutte contre le gaspillage, ces centres donnent également la priorité à la récupération, notamment en organisant des donneries en leur sein, entre les stagiaires et les formateurs, ou en proposant des ateliers de fabrication de produits de nettoyage naturels et bon marché.

Au final, mettre en œuvre des initiatives de consommation alternative montre aux stagiaires que l'on peut « faire soi-même » des choses, ici et maintenant, qui sont « plus écologiques et plus économiques ». En d'autres termes, ces centres mettent en place des initiatives qui lient une sensibilité environnementale au projet d'émancipation collective et individuelle si cher aux CISP. C'est une façon d'impliquer les stagiaires, en tant que citoyens, dans la défense d'une cause commune, celle de l'avènement d'une autre société.

Une adaptation de la stratégie de formation

Chez APIDES, un point d'honneur est mis à ce que la fin de la formation débouche sur l'emploi. Pourtant, dans un contexte où l'accompagnement individuel prend de plus en plus de place et a tendance à empiéter sur la formation, il n'est pas toujours facile de garder le cap sur l'axe professionnel. Pour pallier à cette difficulté, l'EFT s'est organisée en distinguant clairement dans son travail les différentes facettes de l'accompagnement : « *Il y a une séparation claire entre l'aspect social et l'aspect technique. Une personne spécifique gère l'entièreté de l'aspect social : s'il y a un problème administratif, de logement, de santé, c'est elle qui le gère à 100 %. Si un formateur technique, qui est amené évidemment à parler avec ses stagiaires, entend qu'il y a un problème de ce type, il ne va pas le gérer lui-même. Il va dire au stagiaire : prends une heure, arrête de travailler, va voir telle personne* » explique Stéphane Monard, le directeur. Ce constat est partagé par Didier Delgoffe, sous-directeur du JEFAR qui constate que les formateurs se sentent parfois dépassés et peu outillés face à ce nouveau public. Pour renforcer les compétences des formateurs, il leur est permis de participer à diverses formations, par exemple à la gestion de conflit ou à l'écoute active.

L'agrément qui fait suite à l'adoption du nouveau décret a été l'occasion pour la plupart des EFT et OISP de repenser leur offre. Les différents centres ont pu à cette occasion tenir compte davantage du marché de l'emploi et tenter d'ajuster le contenu des formations à celui-ci. L'adaptation de l'offre au public, qui a lui-même évolué, est un des autres changements qui est intervenu à cette occasion. Certains CISP ont renforcé la dimension de développement personnel au moyen d'activités culturelles par exemple. Un constat général s'impose : suivre un parcours de formation ne mène pas directement à l'emploi. Comme l'explique Marie Dufour, accompagnatrice pédagogique chez SYNERGIE SOLIDAIRE : « *On sait que le parcours vers l'emploi va être long pour certains. On sait qu'ils feront d'autres choses après leur passage ici. On est un tremplin ou un anneau dans la chaîne car après ils vont continuer à avancer* ». Une attention particulière a ainsi été portée à ce que le stagiaire va entreprendre après sa formation. Et cela avant la fin de celle-ci.

COMMENT LES CENTRES PENSENT-ILS LEUR AVENIR ?

« C'est difficile d'avoir une vision à long terme, les changements sont tellement exponentiels, ça change trop vite. J'essaye de faire au jour le jour et de calmer les anxiétés. On verra ce qui arrivera mais faisons ce qu'il y a à faire maintenant, prenons ce qu'il y a à prendre. Au jour le jour on essaye quand même de conforter les bases ». Ces paroles d'un travailleur du secteur illustrent bien l'incertitude qui le tiraille quant à son avenir. Face au manque d'emploi et aux mesures de l'Etat Social Actif, les CISP sont confrontés à un paradoxe de société¹⁴ : comment encore envisager la formation en vue de la mise à l'emploi quand on sait pertinemment qu'il n'y a plus d'emploi pour tous ?

Pourtant, l'étendue de la réflexion menée au sein de chaque centre est variable. Si certains cherchent à se positionner face à l'évolution des politiques vers plus de néolibéralisme, d'autres se cantonnent soit à ne pas inscrire l'emploi parmi leurs priorités, soit à s'adapter et se spécialiser dans une filière particulière dans le cas où elle est encore porteuse. Du coup, la réflexion collective proposée par ALEAP prend tout son sens et son importance.

Convaincue du caractère inacceptable de certaines politiques publiques et des injonctions croissantes d'efficacité et de contrôle qui pèsent sur le secteur, ALEAP s'est interrogée sur son avenir. De 2015 à 2016, ALEAP a rassemblé ses membres et leur a proposé de participer à un processus de réflexion appelé « Processus de Positionnements et de Perspectives » (3P). Trois étapes ont été suivies : un retour sur les origines, une analyse du présent et une réflexion prospective. Cinq pistes de réflexion et d'action sont ainsi nées et doivent être opérationnalisées dans les années à venir. A savoir :

1. Une réflexion doit continuer à être menée sur les notions d'emploi, de travail et d'activités socialement utiles ainsi que sur les politiques qui pourraient y être liées (réduction collective du temps de travail, allocation universelle, reconnaissance des activités d'utilité sociale, etc.).
2. Un plaidoyer en faveur du public des CISP et de ceux-ci doit être continué en vue d'une meilleure connaissance par le public et prise en compte par les politiques. Des alliances doivent être mises en œuvre en vue d'inscrire la fédération et ses membres dans des mouvements sociaux plus larges.
3. Les pratiques d'accompagnement des stagiaires qui renforcent leur autonomie individuelle, sociale et professionnelle méritent d'être réfléchies et appuyées, collectivement au sein de la fédération et des centres.
4. Une attention particulière doit être portée à ce qui peut être développé en termes de pistes d'accompagnement post-formation.
5. En vue de contrer la tendance à mesurer l'impact des CISP uniquement en termes de pourcentage de mise à l'emploi, une recherche-action doit être menée en vue d'évaluer l'ensemble de ce que les centres changent dans la vie des stagiaires.

S'ADAPTER, RÉSISTER ET INVENTER

Au fil de cette enquête, nous avons montré l'influence croissante des politiques d'activation sur le travail des CISP sont soumis. L'idéologie de l'Etat Social Actif nous semble antinomique avec les missions que se sont données les CISP, d'autant plus que le secteur a été amené à prendre en charge un public de plus en plus précaire et fragilisé. Public qu'il s'agit toujours de guider vers l'emploi, le développement personnel ou l'émancipation collective alors que le contexte socio-économique est de plus en plus inégalitaire. Les structures que nous avons rencontrées se sont, bon gré mal gré, adaptées à ces transformations, selon les priorités et la philosophie qui sont les leurs.

¹⁴ ALEAP, *Processus de Positionnements et de Perspectives*, op. cit., p.73.

Il est clair que le secteur de l'insertion, et l'économie sociale en général, « est fille de la nécessité »¹⁵, celle de prendre en charge les exclus, en les défendant contre les failles du système. Cette action « défensive » est plus que jamais nécessaire, puisque l'insertion socioprofessionnelle est souvent le dernier rempart à l'exclusion totale. Mais face aux enjeux de société actuels, à la globalisation, à l'inégalité de traitement entre fraude sociale et fraude fiscale, aux délocalisations, etc., il semble essentiel que le secteur se positionne sur les phénomènes de société qui, en amont, participent à la dérégulation du marché du travail et produisent de l'exclusion à grande échelle. Un tel positionnement passera nécessairement par l'identification de propositions communes à porter en tant que fédération mais aussi avec d'autres acteurs de la société civile. Bref, d'également résister.

Parmi ces propositions potentiellement communes se trouve la valorisation de l'impact social des CISP. Par impact social, il faut entendre ce que le passage par un centre change dans la vie des personnes, et pas seulement en termes d'accès éventuel à un emploi. Un plaidoyer collectif a ici toute sa place. En mutualisant les expériences qui montrent les effets positifs sur les stagiaires de la poursuite de leur triple mission par les CISP, et en revendiquant ensemble l'utilité de cette forme d'accompagnement social, il devient possible de peser davantage sur les décisions des pouvoirs publics en la matière, qui ont tendance à ne se focaliser que sur l'accès à l'emploi à tout prix. Ce qu'il faut réussir à faire, c'est de donner de la valeur (c'est le sens du mot « évaluer ») et donc d'argumenter et de démontrer les effets positifs de la poursuite de la triple mission des CISP.

ALEAP a mobilisé ses membres et a aussi mené avec eux une réflexion qui lie l'avenir du secteur aux grands enjeux de société. Des pistes d'avenir ont été pensées qui reviennent à changer le cadre, à reconsidérer l'importance de l'emploi tout en gardant le projet d'émancipation sociale. La fédération et ses membres se sont ainsi interrogés sur la réduction collective du temps de travail ou l'allocation universelle. Si la réflexion a été entamée, ces pistes ne font pas l'unanimité. Le débat doit être poursuivi et approfondi¹⁶. La fédération souligne ainsi la nécessité de porter une parole « offensive » qui remet en question les fondements idéologiques de nos politiques publiques actuelles. Bref, d'inventer.

Dans cette veine, nous proposons de mener encore plus loin le travail de réflexion. Ou plutôt d'élargir nécessairement la réflexion lors de moments communs entre stagiaires et professionnels des CISP¹⁷. Ce que montre finalement cette analyse, c'est que les politiques néolibérales, qui génèrent concurrence entre tous, ne pourront être combattues qu'en rendant davantage communes les expériences des uns et des autres, celles des stagiaires et celles des travailleurs des CISP. Car l'histoire montre que si l'économie sociale est fille de nécessité, elle produit surtout des effets politiques quand s'y ajoute une communauté de destin.

Pour citer cette analyse : Myllie WOITRIN, Barbara GARBARCZYK et Quentin MORTIER, « Quels nouveaux défis pour les CISP : s'adapter ou résister/riposter ? », Analyse SAW-B [disponible sur www.saw-b.be], 2016.

Mots-clés : CISP, politique d'activation, Etat Social Actif, emploi, néolibéralisme, résistances et ripostes

¹⁵ Cette expression est utilisée par Charles Gide pour qualifier la coopération ouvrière lors de la première crise de la modernité. Cité par FRÈRE B., *Le nouvel esprit solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2009, p. 368.

¹⁶ Une piste intéressante est constituée de la réflexion et de l'expérimentation lancées par Bernard Stiegler. Celui-ci est l'auteur de *L'emploi est mort, vive le travail !*, Mille et une nuits, Paris, 2015. Il développe un projet de « territoire contributif » avec une intercommunale parisienne. Sur ce sujet : http://www.metiseurope.eu/un-revenu-contributif-plaine-commune_fr_70_art_30409.html

¹⁷ Une démarche intéressante a été menée avec l'événement intitulé « Paroles de stagiaires », organisé en janvier 2014 par ALEAP, et dont nous avons rendu compte dans « La voix des adultes en formation... ou l'énergie discrète des lucioles », Analyse SAW-B 2014 [disponible sur www.saw-b.be].

LES ANALYSES DE SAW-B



Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques.

Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses. Contactez-nous : info@saw-b.be



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Nous cherchons à faire mouvement pour l'alternative économique et sociale.

Nos actions : défendre et représenter l'économie sociale ; soutenir et accompagner des porteurs de projets d'économie sociale ; susciter une réflexion critique à propos des alternatives économiques, avec les travailleurs des entreprises d'économie sociale et avec les citoyens investis dans des initiatives solidaires.

SAW-B est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be.

